

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60028

**HF Encre aqueuse - Noir**

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur du produit**

**Nom du produit** HF Encre aqueuse pour Xerox® Trivor® 2400 HF Inkjet Press  
**Référence** 008R13243

**Couleur** Noir

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée** Imprimante à jet d' encre

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Xerox France  
33 rue des Vanesses CS  
30026 Villepinte  
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

**Pour plus d'informations, contacter**

**Personne à contacter** Quality, Sécurité & Environment  
Director  
**Téléphone** +33 01 55 85 67 81  
**Adresse e-mail** askxerox@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 72 11 00 03

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
--	-------------

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Symbole(s)



Mention d'avertissement

Attention

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

**Mentions de danger**  
**Conseils de prudence**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

### 2.3 Autres dangers

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-75	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Alcool aliphatique	10-20	Propriétaire	Répertorié	--	--	--
1,2-Hexanediol	<15	6920-22-5	230-029-6	Eye Irrit. 2	H319	--
Noir de carbone	<8	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
Triéthanolamine	<1	102-71-6	203-049-8	--	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

**Remarque**

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

**Conseils généraux**

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

**Contact oculaire**

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

**Contact avec la peau**

Laver à l'eau chaude et au savon, Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre, Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes

**Ingestion**

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

### Toxicité aiguë

Yeux	Irritant pour les yeux
Peau	Peut provoquer une irritation
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu

### Effets chroniques

**Toxicité chronique** En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles

### Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:  
Irritation oculaire  
Irritation cutanée

### 4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter les symptômes

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction appropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) en particulier

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

### Autres informations

**Point d'éclair** > 100 °C / > 212 °F

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection individuelle

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger, Endiguer pour

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

### Méthodes de nettoyage

recupérer les déversements importants de liquide, Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos

Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques  
 Voir Section 13 pour plus d'informations

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Éviter le contact avec la peau et les yeux, Mettre en place une ventilation adaptée, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec prudence

### 7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Pour l'exposition spécifique pays limites Voir Section 16.

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

### Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de protection  
**Protection des mains** Gants de protection.  
**Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation  
**Protection respiratoire** Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

Aspect État physique pH	Opaque Liquide 7-9.5	Odeur Couleur	Léger/légère Noir
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C	/	> 212 °F
<b>Point de fusion / congélation</b>	Sans objet		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Point de ramollissement</b>	Sans objet		
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible		
<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable		
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	Aucune information disponible		
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune information disponible		
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible		
<b>Densité</b>	Aucune information disponible		
<b>Hydrosolubilité</b>	Dispersible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune information disponible		
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Viscosité</b>	5-7 mPa.s @ 25 ° C		
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif		
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet		

### 9.2 Autres informations

Aucun(e)

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

### 10.4 Conditions à éviter

Agents comburants forts, Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

### 10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, Agents comburants forts, Peroxydes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

#### Irritation

Irritant pour les yeux et la peau

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool aliphatique	20 g/kg ( Rat )	20800 mg/kg ( Rabbit )	
Noir de carbone	15400 mg/kg ( Rat )	3 g/kg ( Rabbit )	
Triéthanolamine	4190 mg/kg ( Rat )	20 mL/kg ( Rabbit ) 16 mL/kg ( Rat )	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

#### Toxicité chronique

##### Cancérogénicité

Voir « Autres données » dans cette section.

Nom chimique	CIRC
Noir de carbone	2B

##### Autres informations

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. No processo de fazer este produto, a pequena quantidade de negro de carbono é disperso num líquido e não é expresso como "livre" negro de fumo. Portanto, esta classificação não se aplica a este produto.

#### Autres effets toxiques

##### Sensibilisation

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

##### Effets sur certains organes cibles

Aucune information disponible

##### Danger par aspiration

Aucune information disponible

### 11.2 Information on other hazards

##### Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

FDS n° : F-60028

**HF Encre aqueuse - Noir**

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.4 Mobilité dans le sol**

Soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas PBT selon REACH annexe XIII

**12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne**

Aucune information disponible

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Considérations relatives à l'élimination**

<b>Méthode d'élimination des déchets</b>	Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts Éliminer conformément aux réglementations locales
--	---

<b>Emballages contaminés</b>	Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière.
------------------------------	--

<b>Code de déchets du CED</b>	08 03 13
-------------------------------	----------

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 UN/ID No**

Non réglementé

**14.2 Nom d'expédition**

Non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non classé

FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

### 14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

### 14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour, 13, Numéro de téléphone d'urgence mis à jour

### **Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

### **Conseils supplémentaires**

### **Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE**

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Alcool aliphatique	STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm TWA 474 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm TWA 470 mg/m <sup>3</sup> STEL 1410 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup>			



FDS n° : F-60028

## HF Encre aqueuse - Noir

Date d'émission 2017-03-13

Date de révision 2020-04-27

Version 4.02

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	STEL 450 ppm			
Noir de carbone	STEL 7 mg/m <sup>3</sup> TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>		
Triéthanolamine		TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 mg/m <sup>3</sup>		AGW 1 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Noir de carbone	TWA 3 mg/m <sup>3</sup>				TWA 2.0 mg/m <sup>3</sup>
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 5 mg/m <sup>3</sup>	S** STEL 1.6 ppm STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA 0.8 ppm TWA 5 mg/m <sup>3</sup>		TWA 5 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 10 mg/m <sup>3</sup> S*

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Noir de carbone	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> C(A4)		TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>	
Triéthanolamine	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>			

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Alcool aliphatique	TWA 100 mg/m <sup>3</sup>				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m <sup>3</sup> STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m <sup>3</sup>
Noir de carbone	TWA 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup>	TLV 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>	TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL 7 mg/m <sup>3</sup>
Triéthanolamine		TWA 0.5 ppm TWA 3.1 mg/m <sup>3</sup>	TLV 5 mg/m <sup>3</sup> TLV 0.8 ppm Indicative STEL 10 mg/m <sup>3</sup> Indicative STEL 1.6 ppm A*	TWA 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 mg/m <sup>3</sup>

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.